Communique de presse

CODE DE LA ROUTE : UN EXAMEN PLUS CHER ET PLUS DIFFICILE !

De très nombreux candidats au code de la route se sont bousculés ces dernières semaines pour passer l'épreuve avant le 2 mai, date d'entrée en vigueur de la nouvelle banque de questions.

Mais ces modifications ne constituent que la partie émergée d'une réforme qui ne va pas dans le sens des intérêts de la jeunesse.

Permis de conduire et sécurité routière selon le gouvernement, c'est quoi ?

- **Un examen du code de la route qui se durcit au moment où il devient payant !** Un gage donné aux grandes entreprises privées en charge de ce marché juteux (30€ l'examen et 1,4 millions de candidats/an), pour leur assurer des bénéfices confortables sur le dos des élèves : 1000 questions nouvelles et l'introduction de vidéos qui entrainent une chute spectaculaire du taux de réussite, de l'aveu même de l'Administration.

- **Le renforcement de la répression sur les routes** : multiplier par 4 le nombre de zones contrôlées par les radars automatiques et augmenter le nombre de radars embarqués, confiés à des sociétés privées. Le gouvernement envisage même de recourir à des drones !

- **Des conducteurs de cyclomoteurs de 14 ans lâchés dans la circulation sans même avoir passé le code de la route**, et ce malgré les 165 morts et plus de 7700 blessés en 2014. (Source ONISR / DSCR)

- **Des auto-écoles qui exercent depuis 2009 sans être contrôlées par la puissance publique**, ce qui entraîne une recrudescence notable des pratiques frauduleuses. Ces dernières décrédibilisent en outre établissements respectables. L'Etat doit se donner les moyens d'assainir le secteur de l'enseignement de la conduite.

Quelle contradiction entre les paroles et les actes pour une réforme du permis de conduire qui devait aller dans le sens de la jeunesse de notre pays !

Après le fiasco du système FAETON* qui a entrainé le gaspillage de plus de 40 millions d'euros d'argent public, la politique de sécurité routière n'est à présent guidée que par 2 principes : la répression et la rentabilité des multinationales qui seront en charge de l'examen du code de la route à compter du 1er juin 2016.

Et en bout de chaine, c'est encore et toujours l'usager qui trinque !

** FAETON devait assurer la gestion du permis de conduire de l'inscription jusqu'à la délivrance du titre.*

Communiqué du 04 mai 2016

- **Contact SNICA FO 82 : Olivier RAMOND**
  0686406292 - snicafo82@orange.fr